BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Sous-direction de la gestion du personnel

Bureau du personnel sous-officier du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

Arrêté du 30 mai 2014 conférant un grade et un emploi de sous-officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense

NOR: INTJ1407925A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1er

M. Damien DUFRECHOU (NIGEND: 363 798) est recruté au grade de maréchal des logis, échelle de solde n° 3, 3e échelon (indice 310) en qualité de sous-officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense pour occuper un emploi de maréchal-ferrant au sein du régiment de cavalerie de la garde républicaine à Paris (75), pour une durée de cinq ans, à compter du 1er juin 2014.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 mai 2014.

Pour le ministre et par délégation : Le directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale, P. MAZY